NOUS COMPRENONS

Votre sentiment à cet égard. Vous lisez tant d'articles tous les jours sur les "sacrifices de pianos" que vous ne pouvez réellement pas arriver à une conclusion. Si c'est là le problème qui vous ennuie il n'y a rien comme de venir par vous mêmes. Laissez nous vous aider. C'est là une partie de nos affaires comme la seule maison exclusive de Pianos et d'Orgues au Sud. Une garantie absolue fait partie du nom et la renommée de nos Pianos Emerson, Hardman, Kimball, Crown, Estey, Standard, Kroeger, Janins Hart et Bailey et vous serez encore satisfait de notre façon de marquer les prix de chaque piano en chiffres connus et en les vendant dans leur classe légitime.

Quelques Bargains spéciaux cette semaine dans des pianos ayant très peu servi en location.

JUNIUS HART PIANO HOUSE
LIMITED.
J. P. SIMMONS, Treas. & Mgr.
1001 CANAL STREET

7 fev—Mar jeu dim

TRIBUNAUX.

COUR SUPREME.

Nouvelles auditions de causes refusées :

John B. Sheehan vs O'Romke Iron Works.

The Iberia Cypress Co. vs John Christen.

L'Etat de la Louisiane vs Leopold Caffero.

Thos Favalora vs Jury de police de la paroisse St-Bernard.

Margaret Ingran vs Chas Heintz.

H. Charles Sicard vs Nicholas Schwab.

La banque du Canal vs North American Land & Timber Co.

H. Charles Sicard vs Ferdinand Gumbel.

Par le juge Breaux :

Fred. Endon vs la ville de Monroe, jugement infirmé.

L'Etat de la Louisiane vs la Banque des Citoyens, demande repoussée.

Mme W. C. Stewart vs Arkansas Southern R.R. Co., jugement de $1,000.

A. L. Lyons vs W. R. Fry, jugement confirmé.

Par le juge Nicholls :

J. H. Resweber vs Gilbert Duran, jugement infirmé.

John Robinson vs Julia E. Aussin, demande.

Mme Amelia Ederle vs Vicksburg, Shreveport and Pacific R. R. Co and Arkansas Southern R. R. Co, jugement confirmé.

W. S. Benedict vs la Ville de la Nouvelle-Orléans, jugement confirmé.

D. J. Ryanes vs J. M. Gleason, demande repoussée.

David M. Gray vs Paulin J. Coco, jugement confirmé.

Par le juge Provosty.

Succession de Alexandre C. Hutchinson, jugement confirmé.

James B. Pelletier vs la Banque de l'Etat, demande repoussée.

Geo. A. Schaultz vs Eckardt Manufacturing Co, jugement infirmé.

Par le juge Land :

Odille Moreira vs Wm. Schwan, jugement confirmé.

Leopold Levy vs G. H. Gauce et A. Provost, jugement confirmé.

Wm. Courtney vs A. Rigmaien, demande repoussés.

Cour Civile de District.

The Johnson Iron Works vs Drewes & Harvey, réclamation de $1012.52 sur un contrat.

David Harris vs I. Schimsky, action en recouvrement de $880 sur un compte-courant.

H. Abraham & fils vs E. Simon, réclamation de $560 sur un compte-courant.

L'Etat de la Louisiane vs The Fidelity Mutual Life Ins. Co., réclamation de $450 pour une licence.

Louis Stutzer vs Corinthian Athletic Club, saisie provisoire de $165.

Paul Fischer vs Mme Elizabeth Fischer, née Mahl, demande de divorce.

Successions ouvertes :

Mme Esther Goldsmith, Olivia Mercier.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Condamnations :

Hy Joseph, port d'arme cachée, $100 d'amende et 60 jours d'incarcération.

Albert F. Roberts, Alf. Crosby, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Hugh White, larcin et actes de violence, $25 d'amende et 60 jours de prison ; John Blassich, Thos Taylor, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Acquittés :

Chas Louis, larcin ; Robt Shields, actes de violence.

Trouvé coupable :

Monroe Page, actes de violence.

FAITS DIVERS.

Le Festival du Parc de ville

SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

Vingt mille personnes à la fête

Discours du maire Capdevielle.

Le beau temps est venu favoriser le treizième festival annuel du Parc de Ville dimanche dernier.

Les craintes qu'on éprouvait dans la matinée ne se sont fort heureusement pas réalisées et le ciel a retardé la pluie jusqu'à la clôture de la fête.

Aussi la foule qui se pressait sous les beaux arbres dépassait elle tout ce qu'on a jusqu'aujourd'hui vu en pareille occassion. Ce n'est certainement pas exagéré de la porter à vingt mille personnes.

De nombreux groupes étaient arrivés dès le matin, d'autres ont attendu l'ouverture du festival, enfin le soir le Parc a été littéralement envahi. Et rien n'est venu troubler cette belle fête, pas le moindre accident, pas le plus petit incident. La joie a été complète pour tous et il faut en louer sans réserve les organisateurs.

L'intéressant et varié programme préparé par les commissaires a été exécuté avec une ponctualité et un bonheur remarquables.

Les décorations de la journée étaient superbes, partout des drapeaux des bandes d'étamine rellant les arbres, mais à la tombée de la nuit, quand les milliers de lanternes japonaises se sont illuminées, le coup d'œil est devenu si grandiose qu'il defie toute description.

De nombreuses torches avaient été placées dans les bois, en arrière des champs de base-ball et de polo, et ajoutaient à la magnificence du spectacle.

A trois heures de l'après-midi le corps des signaux de la garde nationale de la Louisiane est arrivé pour prendre part au défilé qui devait précéder l'ouverture officielle du festival par Son Honneur le maire Capdevielle, président de la commission du Parc.

Les cadets de St Joseph les suivaient à peu d'intervalle, et à trois heures 30 tous partaient pour l'asile des soldats confédérés qu'ils devaient escorter dans le trajet de l'asile au Parc.

Les vieux pensionnnaires de l'asile, auxquels s'étaient joints leurs camarades de l'armée du Tennessee et de l'armée du nord de la Virginie, se sont formés en colonne à quatre heures et sont partis avec leur escorte pour prendre part à la fête.

Les applaudissements ont salué les vétérans courbés par l'âge et les cadets aux joues rosées à leur entrée dans le Parc.

Sur une estrade, le maire Capdevielle à leur tête, étaient assemblés les commissaires pour recevoir les vétérans. Le défilé terminé Son Honneur le maire Capdevielle a ouvert officiellement le festival par un discours interrompu fréquemment par les applaudissements. M. Capdevielle s'est exprimé ainsi :

Mesdames, Messieurs et chers camarades.

"En qualité de président de l'Association des Améliorations du Parc de Ville l'agréable devoir de vous recevoir comme invités spéciaux et honorés en cette heureuse occasion m'incombe.

"Vous avez toujours reçu le plus chaleureux et généreux accueil, partout où vous êtes allés, à la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, ou dans le sud en général. J'ai eu le glorieux privilège, comme maire de la Nouvelle-Oorléans, et le grand plaisir, comme l'un des vôtres, de souhaiter la bienvenue en cette ville à la dernière réunion confédérée, qui a obtenu un tel succès qu'un mouvement est entrepris pour faire de la Nouvelle-Orléans le lieu permanent de réunion. J'espère sincèrement qu'il en sera ainsi, et je serais effectivement bien heureux si la ville était l'objet de cet honneur.

"La Nouvelle-Orléans jouit de la réputation d'être des plus hospitalières. Je ne me propose pas de faire un long discours, mon but étant simplement de vous dire combien nous sommes contents de voir l'uniforme gris aimé, illustré par vous, dont chacun est un héros. Il est vrai que la cause pour laquelle vous avez lutté a été perdue, mais tout le monde admet maintenant que c'était une juste et noble cause. Au nom de l'Association du Parc de Ville je vous souhaite la plus cordiale et chaleureure bienvenue.

Les vétérans, émus par le souvenir de leurs hauts faits évoqués par M. Capdevielle et les spectateurs enthousiasmés ont poussé des acclamations sans fin.

Sur l'estrade, pendant que le maire parlait, se tenaient les enfants costumés qui devaient prendre part à la grande farandole sous la direction de Mme Mae Price qui les avait exercés.

Cette danse exécutée sur la grande plateforme a obtenu un succès sans pareil.

Les exercices des cadets de St-Joseph et du corps des signaux ont été suivis avec attention par la foule, toujours friande de ces spectacles militaires.

Le maire a présenté un magnifique drapeau de soie aux cadets de St-Joseph et la médaille offerte par l'Association du Parc au caporal W. R. Nixon, du corps des signaux.

Le feu d'artifice a commencé à huit heures 30, immédiatement après la grande illumination des bois formant le fond du Parc. Il comprenait vingt pièces, toutes plus brillantes les unes que les autres.

La foule a particulièrement applaudi les "Chutes du Niagara", une pièce de 150 pieds de long et de 50 pieds de haut, laquelle était d'ailleurs d'une grandiose beauté.

Le succès obtenu par cette admirable fête fait le plus grand honneur aux commissaires et donne une idée de ce qu'ils arriveront à réaliser à l'avenir.

La commission de l'Association du Parc de Ville est composee comme suit :

Président, Son Honneur le maire Paul Capdevielle ; vice-présidents, MM. E W. Smith et V. J. Botto: secrétaire, M. Jos. Bernard; trésorier, M. P. M. Schneidau.

Commissaires : MM. P. Andry, V. Anseman, A. Baldwin, M. Biri, Jr. A. Blais, J. B. Cefalu, C. F. Claiborne, F. J. Dreyfous, C. Dittman, H. L. Frantz, J. Garcia, A. Giaudot, Jr, J. H. Lafaye, V. Lambou, P. A. Lelong, A. P. Noll, J. J. Weinfurter, E. J. Reiss, P. J. Schoen, J. Steckler, S. Story: J. Thibaut, P. Torre, J. E. Tobin.

"PAS TRES BIEN"

Entre qu'éprouve tout le monde à un moment ou un autre. Votre peau devient jaune, votre langue est blanche et vous avez de violents maux de tête. Vous êtes Bilieux,—voilà tout. Le foie demande une attention immédiate. Quelques doses de Hostetter's Stomach Bitters sont tout ce qu'il faut pour vous remettre. Achetez-en une bouteille aujourd'hui et essayez le. Il est incomparable ainsi pour guérir Indigestion, Dyspepsie, Constipation Insomnie, La Grippe, les Rhumes et la Malaria.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

VIN-O-VITÆ
'Vin de Vie'.
Cure Permanente des Maladies de Femmes.

Toute mère voit dans l'avenir de sa fille sa propre vie passée. Elle désire éviter à la charmante jeune femme les erreurs qu'elle a pu commettre elle-même. Elle insiste pour que sa fille fasse usage à temps d'une once de preventif, ce qui équivaut à une livre de cure, et alors elle lui donne son Vin-o-Vita.

Voici le Témoignage d'une Mère Reconnaissante.

MOUNTAIN GROVE, MO

Dr Granger Medicine Co.,
Chattanooga, Tenn.

Messieurs : Ma fille éprouvait régulièrement, tous les mois, de vives souffrances, mais après avoir fait usage d'un simple échantillon de votre Vin-o-Vita, elle s'en est si bien trouvée qu'elle ne peut plus s'en passer.

MRS B. B. READ.

Bien à vous.

Il convient de prendre avec le Vin-o-Vita le Régulateur de Foie du Dr Granger pour accélérer la guérison. ECRIRE DEMANDANT UN LIVRE GRATIS.

Prix chez tous les Pharmaciens $1.00 la Bouteille ou Envoyé A Franchise par Express par la

DR GRANGER MEDICINE CO., Chattanooga, Tenn.

"THE PEOPLE".

Tel est le titre du journal hebdomadaire que vient de fonder à Baton Rouge le général Léon Jastremski, et dont le premier numéro a paru samedi dernier.

"The People", est-il besoin de le dire ? défendra les intérêts de la Démocratie en Louisiane, ce grand parti aux principes duquel M. Jastremski est toujours demeuré fidèle.

Notre éminent confrère n'en est pas à ses premières armes dans le journalisme; il y a fait ses débuts il y a bien des années: il y a même fait sa marque.

Nous souhaitons au *People* une carrière longue et brillante. Son utilité dans la Presse louisianaise s'affirmera de plus en plus, nous en avons l'assurance: et son distingué rédacteur, par sa dignité, sa loyauté saura lui mériter la considération, le respect de toutes les classes de la population.

Coupable implorant la pitié.

Edward Purnett, alias Edward Charles, a comparu hier matin devant le juge Chrétien à la cour criminelle, et s'est reconnu coupable de vol. Toutefois, il a imploré la pitié, montrant son pied entouré de bandages et disant qu'une amputation serait probablement nécessaire.

Il a en outre demandé à entendre immédiatement sa sentence, mais le juge a refusé, voulant prendre connaissance des détails de l'enquête, et il a renvoyé Purnet en prison.

Le 27 octobre dernier Purnet est entré dans le magasin de Charles Loeb & sons, rue de Chartres 126, et y a volé un paquet de vêtements d'une valeur de $65. Il s'est enfui, poursuivi par l'agent de police Russell et d'autres personnes. Il s'est réfugié dans un entrepôt et au moment où l'agent s'est approché il l'a menacé d'un couteau.

L'agent a saisi son révolver et a blessé le voleur au pied.

Acquitté.

Otte Duchser, accusé de vol à la tire, a été acquitté hier matin par le juge Chrétien, qui a dit qu'il avait tenu soigneusement compte des témoignages entendus et du caractère de l'accusé.

L'affaire d'Elizabeth Robinson, accusée d'attaque et blessure, a été abandonnée par le sous-attorney de district St-Clair Adams.

Est connu comme étant le meilleur Savon pour toilette et buanderie
N'est égalé par aucun autre pour eau crue.

J. H. KELLER'S SOAP WORKS,
Nouvelle-Orléans, Lne.
9 mai—1an—mar sam

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

Bureau du Trésorier, Ville de la Nouvelle-Orléans, Nlle Orléans, 26 avril 1904.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, 28 mai 1904 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la Ville de la Nouvelle Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1901 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date de la laquelle elles sont devenues délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement desdites années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables devant être vendues sont comme suit, à savoir:

ANTMAN, F. ADELAIDE—
883 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$17 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 490, borné par les rues Musique, Marais, l'avenue St-Roch et rue Urquhart, mesurant 33 pieds de face à la rue Musique sur 120 pieds de profondeur.

ALUREZ PATK.—
1406 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$8 80
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 105 borné par les rues Miro Grant, l'avenue de Londres et rue Havane.

ANDRY, Vve PIERRE S.—
779 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$11 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 339, borné par les rues Orléans, Broad, St Anne et Dorgenois, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Orléans sur 83 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 83 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre.

BAQUE, Mme LANIA—
2 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$77 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 115, borné par les rues Terpsichore, Constance, Mélpomène et Annonciation, mesurant 35 pieds de face à la rue Terpsichore sur 159 pieds de profondeur.

BLADY, Suc. PAUL S.—
174 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 366 borné par les rues Howard, Gravier, Freret et Perdido, mesurant 13 pieds 2 pouces de face à la rue Howard sur 98 pieds 9 pouces de profondeur.

BURKE, Mme ELLEN—
184 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 517, borné par les rues Perdido, Johnson, Poydras et Salves mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido sur 110 pieds de profondeur.

BARRY, JAS.—
205 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$49 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 100, borné par les rues Annonciation, Erato, St Thomas et Thalie mesurant 42 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation sur 163 pieds 1 pouce de profondeur.

BOURKE Mme R. H.—
423 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$6 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 534 borné par les rues Bienvillette, Cleveland, Anthony et Canal mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Bienvillette sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BRILL, LOUISA et ROSINA—
423 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$77 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 56 borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Liberté, mesurant 31 pieds de face à la rue Bienville sur 193 pieds de profondeur.

BONOMO, ANTONIO—
551 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$55 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 22, borné par les rues Chartres, Madison, Decatur et Dumaine, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 75 pieds de profondeur.

BERNET, EDWARD—
750 B J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$44 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 108, borné par les rues Quartier, Remparts, Esplanade et Bourgogne, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Quartier sur 100 pieds 2 pouces de profondeur.

BOUTIN, Mme EUGENIE—
796 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$22 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots nos 16 et 17 dans l'îlet No 388, borné par les rues Dupré, Dumaine, Gayoso, Bellechasse et St Philippe, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Dupré sur 141 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, Mme HENRIETTE—
803 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$19 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot no 25 dans l'îlet no 432, borné par les rues Dumaine, Rendon, St Philippe et Lopez mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

BERMUDY, Mme A. D.—
872 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 16 dans l'îlet No 165, borné par les rues Dauphine, St Roch, Royale et Lafayette, mesurant 36 pieds de face à la rue Dauphine sur 107 pieds de profondeur.

BURKE, ARTHUR—
874 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$15 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot C au partie du lot No 19 dans l'îlet No 257, borné par les rues Bourgogne, Espagne, Dauphine et St Roch, mesurant 17 pieds 11 pouces de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

BRENNEN, Suc PATK.—
1009 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 16, borné par les rues Lafayette, Peters, Port et Decatur, mesurant 16 pieds 1 pouce de face à la rue Lafayette sur 72 pieds de profondeur, mesurant dans le fond 17 pieds 8 pouces.

BRENNEN, Suc PATK.—
1039 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$11 00
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 26, borné par les rues Lafayette, Peters, Port et Decatur, mesurant 19 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur 72 pieds de profondeur, mesurant dans le fond 18 pieds 4 pouces.

BROWN, ELIZA—
1020 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$8 80
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 49, borné par les rues Douglas, Lizardi, Chartres et Forstall, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Douglas sur 111 pieds 10 pouces de profondeur, et formant l'encoignure des rues Douglas et Lizardi.

BLANC, Vve EVARISTE—
1558 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$4 40
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, dans les îlets Nos 1734 à 1770, bornés par les rues Fortin, Maurepas, le Chemin Gentilly et la rue Esplanade, mesurant 64 pieds de face à la rue Fortin sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Fortin et Maurepas.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
166 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$297 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 13 et 14 dans l'îlet No 172, borné par les rues Gravier, Camp, St Charles et Place Commerciale, mesurant ensemble 43 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur 118 pieds 4 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre, mesurant dans le fond 90 pieds 7 pouces.

CASSERLY, THOS—
178 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$31 90
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 4 à 6 dans l'îlet No 498, borné par les rues Perdido, Prieur, Johnson et Bertrand mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

CASSERLY, THOS.—
179 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$29 70
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la nouvelle Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 498, borné par les rues Perdido, Prieur Johnson et Bertrand, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

CASSERLY, THOS.—
180 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$9 35
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No 498, borné par les rues Johnson, Perdido, Prieur et Gravier, mesurant 29 pieds 11 pouces de face à la rue Johnson sur 122 pieds 3 pouces de profondeur.

COTONIO, Mme CAROLINE—
314 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 585, borné par les rues Gravier, Broad, l'avenue Palmer et rue Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 122 pieds 7 pouces de profondeur.

CARAVELLA Vve BENARDO—
577 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$17 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme partie du lot No 20 dans l'îlet No 111, borné par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Hôpital, mesurant 14 pieds 9 pouces de face à la rue St Claude sur 86 pieds de profondeur.

COQUET, MARIE P.—
612 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$48 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 31 dans l'îlet No 103, borné par les rues Dumaine, Bourgogne, Ste Anne et Remparts mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

COUTURIE, PAUL EDW.—
659 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$83 60
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme partie des lots Nos 14 à 16 dans l'îlet No 316, borné par les rues Touti, Hopital, Rocheblave et Quartier, mesurant ensemble 50 pieds de face à la rue Touti sur 90 pieds de profondeur.

CHAGNARD, MAURICE—
800 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$17 60
Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots B 16 et partie du lot No 17 dans l'îlet No 4 2, borné par les rues Salcede, Dumaine, Lopez et St Philippe, mesurant 41 pieds 7 pouces de face à la rue Salcede sur 71 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 73 pieds 8 pouces de profondeur sur l'autre.

CHARBONNET, D. L. et Mlle M. CHANET—
922 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$13 20
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 746, borné par les rues Claiborne, Mandeville, Derbigny et Marigny, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne sur 94 pieds de profondeur.

COIG, Vve JEAN et Mineurs—
1001 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$26 40
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet No 54, borné par les rues Peters, Flood, Douglas et Andry, mesurant ensemble 53 pieds de face à la rue Peters sur 143 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Peters et Flood.

CRUSEL, JULES J.—
1535 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$5 50
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans désignés comme lot No 28 dans l'îlet No 1529, borné par le Chemin Gentilly, les rues Lepage, Crete et Grande Route St Jean mesurant 90 pieds de face au Chemin Gentilly sur 104 pieds de profondeur.

CASTANADO, J.—
1579 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 2995, borné par les rues St Antoine, Annette, Sénat et Pelopidas.

COTTON, Suc. N. B.—
1601 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$28 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 37, borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Religieuse, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds de profondeur.

COGHLAN, Vve M.—
1732 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$6 60
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 60, borné par les rues Webster, Aliz, Wagner et l'avenue Pálican, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 130 pieds 6 pouces de profondeur.

DUPRAT, JNO. P.—
143 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$28 05
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 460, borné par les rues Lafayette, Claiborne, Cypress et Derbigny, mesurant 25 pieds de face à la rue Lafayette sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

DUPRAT, JNO. J.—
146 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$9 35
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 460, borné par les rues Cypress, Claiborne, Lafayette et Derbigny, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress sur 61 pieds de profondeur.

DOBBINS, JOS. G.—
194 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$22 00
Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots No 11 et 12 dans l'îlet No 46 borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 120 pieds de profondeur.

DOBBINS, Mme M. A.—
195 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$55 00
Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 13 à 15 dans l'îlet No 46, borné par les rues Peters, Thalie, Tchoupitoulas et Erato, lots 13 et 14 mesurant ensemble 45 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur 120 pieds de profondeur, lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Peters sur 91 pieds 4 pouces de profondeur.

DASTUGE, F.P. et JNO. VIGNES—
222 J Pour taxes de ville de l'année 1901
Montant à.....$4 40
Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 109, borné par les rues Tupelo, Chartres, Hancock et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Tupelo sur 87 pieds de profondeur.

Suite à la septième page.

....Non....non ! .... Et c'est peut-être moi qui t'en parlerai avant longtemps !....

—Enfin ....enfin, père ....si ce n'est plus pour moi....car, tu sais, je m'en moque après tout.. Mais on peut bien te rendre service à toi !....

—Non .... non ! fit-il sourdement, car elles ne sont pas à Paris....

— Qui.... "elles" ?.... Ma tante ou ma marraine ? prononça-t-elle ironiquement.

—Puisque je te dis que je ne peux pas te parler ! J'ai déjà désobéi en quittant Brest....C'est toi, surtout, pauvre petite, qui as désobéi ! Et tout de suite on nous en punit ! Je ne veux pas désobéir davantage....

—C'est que je ne comprends rien à ce que tu me racontes-là, mon pauvre papa !

—Tu n'as pas besoin de comprendre.... Et je te dis de ne pas me parler de tout ça, tant que je ne t'en parlerai pas moi-même.

—N'en parlons donc pas, papa !.... Seulement.... samedi, on va te présenter un billet.... que tu ne pourras pas payer ? Et lundi ou mardi on te le protestera ? Et puis, poursuites, jugement, saisie ?.... Tout le tremblement :.... Et tout ce que tu as déjà donné sacrifié ?... C'est bien ça ?....

Il courba la tête. Et soudain, Mandinette le vit essuyer ses yeux.

Un violent remords la saisit.

—A cause de moi, tout ça ! murmura-t-elle.

Car si elle n'avait pas quitté Brest, l'eût il quitté, lui ? Par elle, tout cette vie d'effort, de travail, d'économie, de dévouement, sombrait en quelques mois !

—Ah mais, je ne veux pas !... Je ne veux pas de ça, papa ! Et si tu crois que tu peux la relever cette maison....

—La relever ?.... Eh, pauvre petite, on m'en aura bien mis à la porte avant ! Ils n'attendent que ça, les gueux, pour la revendre encore, au printemps, quand la clientèle rapplique.....

—Heureusement, tu le paieras, ton billet ! déclara énergiquement Mandinette. Tu le paieras ! Je t'en réponds !

Il la regarda avec stupéfaction, puis avec inquiétude. Et, ayant peur de comprendre, il balbutia :

—Non.... non, petite....Pas de cet argent-là ! Je n'en voudrais à aucun prix !

Mais elle protesta :

—Eh ! qui te parle de vilain argent ? Est ce qu'on ne peut pas avoir des ressources propres, des amis dont on peut accepter un service ?

—Qui donc ?

—Tu n'as donc pas confiance en ma parole ?

—Si tu ne me dis pas qui, foi de Poinsonnet, je n'accepte rien !

Elle hésita un peu. Puis le voyant fortement résolu, elle dit:

—Rougirais tu, par exemple, d'accepter un service de ton ancien officier ?

—M. Jean de Vitray !

Un instant le visage de Poinsonnet s'éclaira. Mais il murmurait :

—Se souviendra-t il suffisamment de moi ?.... Vois, il ne m'a même pas reconnu sur la route de Brest !.... Et puis, oser demander cela à un homme pour qui on n'est rien depuis vingt ans....

Très doucement, elle dit :

—Tu n'auras rien à demander, papa, puisque c'est moi qui le ferai ...

— Toi ?.... Ah ça.... tu le connais donc ?....

—Oh ! En tout bien tout honneur, papa

—Et.... assez pour lui demander ?....

Elle sourit très finement ; puis :

—Dis donc, tu me fais de grands mystères, toi.... Veux-tu me permettre de t'en faire un petit ?.... Rentre chez toi.... bien tranquille.... C'est lundi, après tout.... ou même mardi ou mercredi, qu'il te faut ton argent ?.... Je t'en ai assez mangé.... Tu me permettras bien de t'envoyer celui-là.... Et je te jure bien que tu n'auras pas à en rougir !

IV

DÉCEPTION.

" Hélas, non, ma bonne Gracieuse, non seulement je n'aurai pas le plaisir de déjeuner avec vous aujourd'hui et de t'aider à terminer vos arrangements ; mais me voilà bloqué à l'usine jusqu'à je ne sais quelle heure.. Il ne faut pas s'en plaindre, d'ailleurs, puisque ce peut être une occasion pour moi de faire un nouveau pas en avant.

' Comme je te l'écrivais, le grand chef devait arriver dans la soirée d'hier ; et il avait déjà fait dire que l'on gardât, ce matin, les employés du laboratoire et les chefs d'atelier à sa disposition, afin qu'il puisse passer tout de suite une revision générale. Tout le monde était à son poste à la première heure.

" Mais il vient de téléphoner qu'il avait manqué son train, n'était arrivé que ce matin et donnait campo à tout le monde